

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 181

présenté par
Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.